



Hausse des impôts locaux : le coup de massue injuste

Quel CHOC ! Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres vos taxes foncières et d'habitation.

Les impôts locaux ont explosé : +10% environ pour la taxe foncière, +20% pour la taxe d'habitation. Quel beau cadeau de Noël... Personne ne comprend, il n'y a eu aucune vraie explication...

Certes, l'Etat baisse ses aides aux mairies et collectivités. Certes, il y a la crise et partout les impôts locaux augmentent... mais de quelques %.

La violence et l'importance de la hausse à Mantes est UNIQUE en France.

Pourquoi en est-on arrivé là ?

Parce qu'après 16 ans de gestion UMP, la ville est au bord de la faillite. Ils ont dépensé sans compter, faisant exploser la dette (100 millions d'euros)... Ils ont eu la Folie des Grandeurs.

Il n'y a plus aucune marge de manœuvre.

Plus grave, ils ont menti pour se

faire réélire (en dissimulant volontairement la gravité de la situation financière et en faisant des promesses qu'ils savaient impossible à réaliser).

A présent, ils sont obligés de réduire les services (baisse des subventions aux associations sportives et culturelles, fermeture de services, de structures comme la piscine, sous-effectifs, moins d'animation...), et de ne pas tenir leurs promesses (rues non refaites, peu de nouveaux équipements...)

Voilà le vrai prix de la gestion Bédier-Vialay.

De nombreuses personnes ont de grandes difficultés pour payer autant, en si peu de temps.

Nos propositions :

Une meilleure gestion, ces dernières années, était parfaitement possible.

- Nous demandons au maire d'annuler ces hausses vertigineuses. Trop c'est trop.

- Il faut notamment rétablir **l'abattement général à la base** (voir article en bas).

- il faut immédiatement redonner plus de moyens au CCAS (centre communal d'action sociale) pour aider les familles mantaises qui ne peuvent pas payer autant. Cet outil est complètement abandonné par l'actuelle majorité.

Au contraire, à l'image de François Hollande, le PS propose de gérer cette ville dans l'intérêt des habitants, en bon père de famille.

ZOOM sur la taxe d'habitation :

suppression de l'abattement général à la base de 15% et hausse des taux de 3,4%

Malgré une opposition déterminée des élus de gauche, la majorité de droite du Conseil municipal a voté la suppression de l'abattement général à la base de 15% de la valeur locative.

La valeur locative est le montant théorique du loyer annuel, à partir duquel est calculée la taxe d'habitation, payée par tous les occupants de maison ou d'appartement.

Cet abattement général à la base de 15%, instauré dans les années 80, par la municipalité de gauche, présidée par le socialiste Paul PICARD, avait pour but de limiter les effets des valeurs locatives plus élevées en région parisienne qu'en province et à Mantes-la-Jolie par rapport aux communes voisines, valeurs locatives fixées par le service du cadastre, c'est-à-dire par l'Etat.

La valeur locative moyenne de la ville de Mantes-la-Jolie, sur laquelle l'abattement général de 15% est calculé, est de 3731€, soit une réduction de 560€ sur la valeur locative de chaque habitation.

A taux de fiscalité inchangé, c'est déjà 100 euros DE PLUS A PAYER fin 2011 pour TOUTES les familles mantaises

Ensuite, la ville a encore augmenté le taux (après une première hausse en 2010). Le taux de notre taxe d'habitation atteint 19,20%, l'un des pires des Yvelines.

Ces 2 décisions du maire expliquent la violente hausse de la taxe d'habitation que vous subissez.